
EPREUVE ECRITE D'INFORMATIQUE

ENS : LYON

Coefficients : Epreuve principale : 6 / Epreuve secondaire : 4

MEMBRES DE JURYS : Florent de Dinechin

L'épreuve d'informatique a pour but de mettre en valeur des notions de bases d'informatique chez les candidats les ayant bien assimilées.

Il est rappelé aux candidats que la qualité de la rédaction est déterminante: les en-têtes des fonctions et les passages de paramètres doivent être précis, les variables et les procédures doivent avoir des noms qui aident à la compréhension.

La maîtrise du langage choisi est également appréciée. Le sujet s'accommodait aussi bien d'un langage fonctionnel que d'un langage impératif, mais on a vu des candidats programmant en Caml comme si c'était du C, et d'autres programmant en C comme si c'était du Caml. Dans les deux cas, le programme est difficile à lire, et sa correction est difficile à évaluer.

Le sujet se composait de six parties relativement indépendantes. Un grand nombre de questions étaient très faciles et destinées à faciliter la compréhension. Peu de questions étaient très difficiles. Plusieurs copies ont traité de plus de la moitié du sujet. Toutefois, peu de copies ont fait preuve d'inventivité là où le sujet s'y prêtait. Il fallait en particulier relier les questions III, V et VI : pour un même calcul, les relations de dépendances de données et les arêtes d'un arbre économe sont deux approches de la même notion. Un seul candidat a eu l'intuition correspondante, sans toutefois réussir à l'utiliser.

Une question semble avoir perturbé les candidats: en IV-1, on demande un programme qui écrit un programme. Il s'agissait ni plus ni moins que d'écrire un parcours d'arbre.